

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **12 (1917)**

Heft 2: **Victor Tobler**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

doivent être repris ou si une nouvelle solution ne doit pas être cherchée.

La question est fort délicate à résoudre et l'on peut se demander, vu les grandes difficultés financières et techniques que soulève le projet actuel, s'il ne serait pas plus sage de rétablir l'emplacement tel qu'il était autrefois, en ménageant une grande esplanade qui pourrait servir de place de jeux encadrée par des jardins à chacune de ses extrémités.

S'il est vrai que rien n'est plus durable que le provisoire, l'état actuel ne peut cependant se prolonger bien longtemps encore, et il vaut mieux abandonner complètement le projet que de lui donner une solution aussi boiteuse qu'onéreuse.

Il pourrait être renvoyé à des temps meilleurs,

et la construction en serait reprise soit sur le même emplacement, soit dans une des communes suburbaines. La ville ne doit pas se laisser guider par une politique à courte vue qui consiste à ne pas vouloir d'un emplacement hors de son territoire, alors que la force des choses, à défaut du simple bon sens, amènera la fusion des communes suburbaines. Toutes les améliorations apportées à nos communes suburbaines doivent d'ores et déjà être considérées comme le gage d'un développement bien ordonné de la ville elle-même.

Elargissement de la rue Centrale. Avant de quitter la ville, arrêtons-nous au bas de la Corrairie.

Depuis quelques années, l'aspect de ce quartier a singulièrement changé, les grands établisse-

Atelier:

Seehofstr.

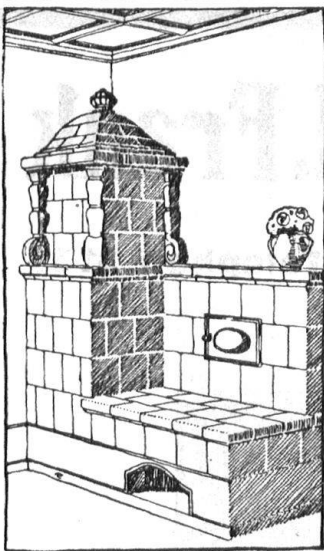
ALB. ISLER, ZÜRICH

Telephon

Nr. 55.15

MALER AM STADTTHEATER

THEATERDEKORATIONEN



Wirtschaftlich beste Heizung

bietet unsere Kombination des Kachelofens mit der Warmwasserheizung, wobei ersterer in der Übergangszeit für sich allein geheizt werden kann. ○○○○○○

Kachelöfen aller Art

für 1- und Mehrzimmerheizung nach unserer bewährten eigenen Konstruktion mit überraschend geringem Brennstoffverbrauch. ○○○○○○○○○○ Prima Referenzen.

Fritz Lang & Cie., Zürich 2

Lavaterstrasse 46 ————— Telephon 2683

Spezialgeschäft für Heizeinrichtungen aller Art.

BERTSCHINGER & CO, Zeughausgasse 20, BERN

empfehlen:

**Bettvorlagen :: Milieux,
Cocosläufer :: Linoleum,
Möbelstoffe, Tischdecken,
Türvorlagen :: Wachstuch**

Preise möglichst billig.

Preise möglichst billig.

ments de banque prenant la place des immeubles locatifs et le commerce s'effaçant devant la finance.

La suppression des arcades locatives des nouveaux immeubles a quelque peu déplacé le centre de gravité du commerce et l'a rejeté vers l'intérieur de la ville.

Ce mouvement va s'accroître encore par la démolition du gros immeuble qui est compris entre la Corraterie, la rue Centrale et le bas de la Cité et qui doit être remplacé par le nouveau bâtiment du Comptoir d'Escompte.

Il convient de féliciter cet établissement ainsi que la Ville et les propriétaires de l'immeuble actuel d'avoir fait mutuellement les sacrifices nécessaires pour arriver à une solution qui permette de faire une œuvre dont le caractère privé se double d'un véritable caractère d'utilité publique.

Par l'arrangement qui est intervenu, la rue Centrale sera considérablement élargie et l'unité architecturale de ce quartier en sera améliorée.

L'architecte chargé par le Comptoir d'Escompte de l'étude de son immeuble, Monsieur Bordigoni, a bien voulu, en deux fois, nous convoquer pour nous montrer ses plans. Le nouveau bâtiment sera conçu dans un style qui s'harmonisera avec les immeubles avoisinants. M. Bordigoni, dont la bonne volonté et la complaisance ne sauraient être assez louées en cette occasion, a même tenu

compte de quelques-unes de nos observations en abaissant, dans la mesure du possible, la coupole qui doit surmonter l'entrée du nouvel immeuble à l'angle de la Corraterie et de la rue Centrale.

Si la Société d'Art public rencontrait en chaque occasion l'esprit de conciliation qu'elle a rencontré dans cette affaire, sa tâche serait singulièrement simplifiée.

Grèves du lac. Quittons la ville pour nous transporter au bord de l'eau et nous occuper des grèves du lac, qui ont fait l'objet de discussions au Grand Conseil et au sein de notre comité.

Ce sujet devant être traité dans la conférence de ce soir, nous ne nous y arrêterons que pour souligner les difficultés d'ordre juridique que soulèverait l'établissement d'un chemin public le long des rives de notre lac. Un semblable chemin ne pourrait être établi, dans la plupart des cas, qu'au moyen d'expropriations ou d'emprises directes sur l'eau. Dans l'une et l'autre alternative, les dépenses, tant en travaux qu'en indemnités, seraient extrêmement considérables et hors de proportion avec les ressources de nos budgets.

Le cri d'alarme poussé par quelques députés de notre Grand Conseil aura eu néanmoins son utilité en mettant en garde nos pouvoirs publics de ne plus accorder dorénavant aux propriétaires riverains de concessions qui ne soient à bien plaisir.

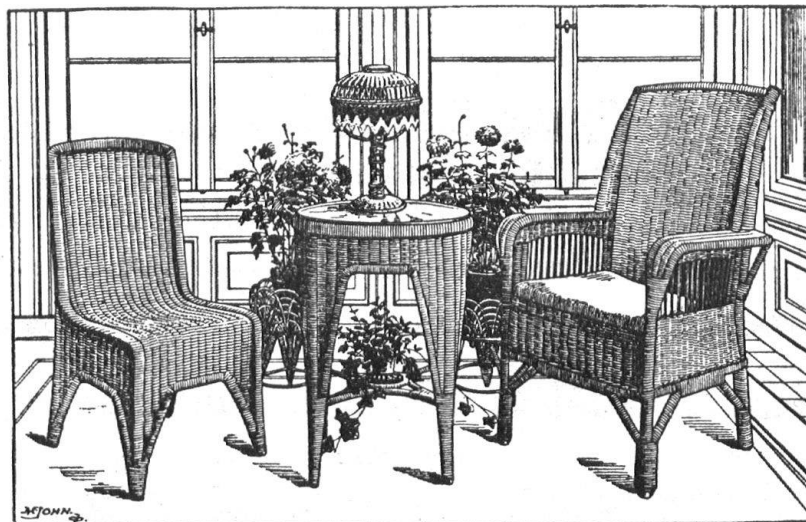
Il est hors de doute que l'accès de notre lac

Rohrmöbelfabrik H. Frank

Telephon 3133

St. Gallen

Telephon 3133



Anfertigung von Rohrmöbeln nach jeder Angabe und Zeichnung. Kostenberechnungen nach Skizzen übernehme ich kostenlos und ohne jede Verbindlichkeit. Leistungsfähigste Firma der Ostschweiz :: Katalog zur Verfügung